

Propulsé par
Grenier Stratégies inc.

Analyse et résumé des mesures associées aux budgets canadien et québécois 2023-2024 en matière de politiques d'innovation

*Rapport exclusif à l'intention
des membres du Forum Innovation*

Préparé par :

Jean-Michel Lavoie

Directeur de la recherche
Grenier Stratégies

Oumayma Ibba

Stagiaire MITACS
Grenier Stratégies

15 avril 2023



Table des matières

Résumé	2
Avant-propos	3
Affronter (enfin!) les problèmes structurels de l'économie canadienne	4
La CIC : la patience est de mise	4
Des Supergrappes aux Grappes globales d'innovation : la valse sémantique continue. . .	6
Budget fédéral : en vert partout	7
À Québec, l'innovation un peu en retrait	9
Un budget moins ambitieux	10
Des augmentations modestes dans les programmes	12
Vers une régionalisation de l'innovation?	13
Peu de nouveautés, mais beaucoup d'attentes	13
Annexe 1 : Tableau résumé des mesures budgétaires 2023-2024	15

Résumé

À la veille de la publication de l'exercice budgétaire 2023-24 le Québec et le Canada sont aux prises avec un contexte économique difficile. Au premier chef, l'inflation galopante conditionne tout régime de dépense et d'investissements. C'est donc sans surprise que les deux budgets présentés au mois de mars dernier restent prudents en ce qui concerne le financement de leurs politiques d'innovation.

Dans l'ensemble, les gouvernements fédéral et provincial maintiennent leur niveau d'engagement, en mettant l'accent sur les technologies propres et de la transition énergétique. Du côté d'Ottawa, le budget met entre autres la table pour la mise en fonction graduelle de la Corporation d'innovation et réitère l'appui du gouvernement pour les Supergrappes canadiennes, qui sont rebaptisées «Grappes mondiales d'innovation». À Québec, les initiatives phares (SQRI2, Zones d'innovation, OTN, etc.) sont également reconduites, et parfois avec de légères bonifications. Les régions sont également favorisées via des investissements ciblés ainsi qu'un congé fiscal pour les grands projets de développement.

Dans l'ensemble, il s'agit là de budgets de transition qui permettent, malgré les inévitables compromis, de rester optimistes quant au succès des politiques de développement économique innovant canadiennes et québécoises.

Avant-propos

À l'heure d'écrire ces lignes, le Canada comme le Québec font face à une confluence de défis économiques hors du commun. Tous guettent d'un œil inquiet l'inflation galopante et le spectre d'une récession imminente, avec en filigrane les amorces d'une crise bancaire aux répercussions incertaines. Aussi la publication des deux budgets 2023-2024 était-elle particulièrement attendue ce printemps.

Reste à voir dans quelle mesure le Canada et le Québec pourront continuer à soutenir le développement économique, et en particulier l'innovation. De fait, ni le Canada ni le Québec ne peuvent se permettre de relâcher leurs efforts. En effet, la publication des budgets de cette année s'effectue dans le contexte d'investissements colossaux aux États-Unis dans les technologies vertes, les sciences et le numérique. En tout, c'est 210 milliards US\$ que l'administration Biden promet de dépenser pour stimuler la RetD au niveau fédéral – la somme la plus importante jamais investie en la matière¹. Cette décision budgétaire intervient d'ailleurs sur les talons de la loi CHIPS (*CHIPS and Science Act*), qui implique environ 280 milliards sur 10 ans pour soutenir l'innova-

tion et la compétitivité, notamment en ce qui concerne la production de semiconducteurs². Impossible de ne pas répondre au défi chez nous, même si les moyens dont nous disposons sont bien moindres.

Nous vous proposons donc d'examiner les budgets canadien et québécois sous l'angle des politiques d'innovation. De manière plus générale, nous mettrons en évidence autant les nouveautés que les omissions des présents budgets, en les replaçant dans leurs contextes respectifs.

La publication des budgets de cette année s'effectue dans le contexte d'investissements colossaux aux États-Unis dans les technologies vertes, les sciences et le numérique.

¹ <https://www.whitehouse.gov/ostp/news-updates/2023/03/13/fy24-budget-fact-sheet-rd-innovation/>

² https://en.wikipedia.org/wiki/CHIPS_and_Science_Act

Affronter les problèmes structurels de l'économie canadienne

Derrière les apparences de prospérité continue, la situation économique au Canada a de quoi inquiéter. Depuis au moins 30 ans, la productivité des entreprises stagne, et avec elle, leur compétitivité sur les marchés commerciaux internationaux. Les nouvelles idées, certes, les Canadiens n'en manquent pas. Mais pour traduire ces dernières en produits commercialisables et exportables ; pour passer, en schématisant un peu, de l'invention théorique à l'innovation concrète, un changement fondamental doit s'opérer. En effet, tandis que les investissements en RetD dans l'enseignement supérieur continuent de grimper au pays – le Canada est un champion en la matière – le nombre d'entreprises qui investissent dans le développement et la commercialisation de solutions novatrices n'a cessé de diminuer dans tous les secteurs de l'économie. En vertu de ce faible niveau d'investissement, les avantages économiques qui découlent d'innovations canadiennes sont plus souvent qu'autrement récoltés à l'extérieur de nos frontières. Autrement dit, nos idées profitent à d'autres et les enrichissent.

La CIC : la patience est de mise

Le Canada n'a jamais réussi à rehausser le faible niveau d'investissement en RetD des entreprises. Dans une énième tentative, le

En vertu du faible niveau d'investissement, les avantages économiques qui découlent d'innovations canadiennes sont plus souvent qu'autrement récoltés à l'extérieur de nos frontières.

gouvernement fédéral annonçait lors du budget de l'année dernière (2022) la création de la nouvelle Agence canadienne de l'Innovation et de l'Investissement, un organe doté d'un budget d'un milliard \$ sur cinq ans inspiré des modèles existants en Israël et en Finlande³. Ce choix n'a rien d'arbitraire. Israël et la Finlande tous deux réussis à leur propre déficit d'innovation et recherche privée via l'action de leurs agences respectives.

Un an après l'annonce de la création de l'Agence – et quelques semaines avant le budget 2023 – le gouvernement publiait le plan directeur de cette dernière⁴. Qu'apprend-on dans ce nouveau document? D'abord, que l'organisme change de nom, et devient la Corporation d'innovation du Canada (CIC). On apprend également que la CIC, centralise toutes les opérations

³ Voir le rapport d'expertise de septembre 2022: https://img1.wsimg.com/blobby/go/0db279f5-e0c6-49fa-936c-572018d9e1e3/Grenier_strategies_rapport_septembre_FINAL.pdf

⁴ <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/corporation-innovation-canada-plan-directeur.html>

de soutien à la recherche appliquée. Elle absorbe donc désormais le Programme d'assistance à la recherche industrielle (IRAP). Son budget augmente en conséquence : Il passe à 2,6 milliards du quatre ans, plus un financement annuel garanti. Mais hormis une énumération des principes qui devraient guider l'action de la CIC, bien peu de détails émergent de la lecture de son plan directeur.

Car malgré l'urgence d'agir, la création d'une entité de développement demande du temps. Lors d'une entrevue récente, Dan Breznitz, professeur de l'Université de Toronto spécialisé dans les politiques d'innovation précise qu'il faudra sans doute attendre à l'année prochaine au plus tôt avant de voir cette dernière s'implanter concrètement. M. Breznitz, qui a été impliqué dans la création de la CIC, est somme toute optimiste quant à l'avenir de l'organisme. Il est clair en tout cas que ses architectes tiennent à désamorcer d'entrée de jeu le cynisme naturel de ceux qui ont trop souvent été déçus par les initiatives fédérales en la matière. On nous promet quelque chose de différent, et non pas simplement «un organisme de financement de plus». Du coup, le nouvel organe semble réellement orienté vers les besoins des entreprises. On parle non seulement d'une direction issue du secteur privé, mais aussi d'un mode d'opération « au rythme des affaires », qui ne peut se plier à la lenteur proverbiale des institutions publiques. Ce genre de langage permet de rester optimiste en attendant de voir concrètement la CIC se déployer.

On nous promet quelque chose de différent, et non pas simplement «un organisme de financement de plus».



Des Supergrappes aux Grappes globales d'innovation : la valse sémantique continue

Un autre volet important de la stratégie de développement économique innovant canadienne avait déjà été mis à jour tout juste avant le budget 2023. En février dernier, en effet, le ministre de l'Innovation, de la Science et de l'Industrie François-Philippe Champagne confirmait les investissements de 750 millions \$ promis lors du budget 2022 afin d'appuyer la croissance des Grappes globales d'innovation. Hé oui, les Supergrappes d'innovation changent elles aussi de nom.






Les Grappes globales d'innovation (Global Innovation Clusters) regroupent depuis 2017 des entreprises, des établissements académiques, des OBNLs et des accélérateurs-incubateurs afin de stimuler l'innovation et la croissance dans un secteur industriel précis. S'inspirant du modèle de Silicon Valley, chaque grappe met l'accent sur l'innovation technologique dans les domaines où le Canada a un avantage concurrentiel important : les sciences océaniques, l'intelligence artificielle, la fabrication de pointe, l'industrie protéique et la technologie numérique. Cinq grappes ont été dévoilées en 2018. La grappe de l'économie océanique, établie au Canada Atlantique, se concentre sur des industries maritimes comme l'aquaculture, le transport et l'exploration pétrolière et gazière. Au Québec, Scale AI utilise l'intelligence artificielle pour améliorer les chaînes d'ap-

provisionnement. En Ontario, NGen veut créer la prochaine génération de procédés de fabrication de pointe. Dans les Prairies, Protein Industries Canada travaille à diversifier les sources de protéines d'origine végétale. Enfin, la Grappe des technologies numériques (Digital Technology Cluster), en Colombie-Britannique, vise quant à elle à intégrer des technologies comme la réalité augmentée et l'informatique en nuage à différents secteurs comme la santé et l'exploitation des ressources naturelles.

S'inspirant du modèle de Silicon Valley, chaque grappe met l'accent sur l'innovation technologique dans les domaines où le Canada a un avantage concurrentiel important : les sciences océaniques, l'intelligence artificielle, la fabrication de pointe, l'industrie protéique et la technologie numérique.

Malgré les voix qui s'élèvent périodiquement contre l'efficacité du programme, le gouvernement fédéral continue de croire dans son projet. Et il a raison de se montrer patient. Selon les chiffres fournis, en date de décembre 2022, les grappes auraient soutenu plus de 500 projets d'une valeur combinée de 2,37 milliards \$, impliquant presque 2500 partenaires privés et publics. Ces projets ont entraîné plus de 855 applications de brevets ou enregistrement de

Les cinq grappes d'innovation globales

Ocean Cluster		Industries maritimes	Maritimes	https://oceansupercluster.ca/
Scale AI		IA – chaînes d'approvisionnement	Québec	https://www.scaleai.ca/
NGen		Procédés de fabrication de pointe	Ontario	https://www.ngen.ca/
Protein Industries Canada		Protéines végétales	Prairies	https://www.proteinindustriescanada.ca/
Digital Supercluster		Réalité augmentée et infonuagique	C-B	https://www.digitalsupercluster.ca/

marques et sont en bonne voie d'atteindre l'objectif de création de 15 000 emplois directs et indirects d'ici la fin de cette année (50 000 d'ici 2028). De nombreux projets de développement économique innovant au Québec pourraient s'arrimer – si ce n'est déjà le cas avec l'une ou l'autre de ces grappes et ainsi se connecter avec des centaines de partenaires et collaborateurs de leur industries respectives. Pour les projets HIFA et ZIMER, la grappe NGEN semble au diapason de leurs expertises, tandis que Novinor et Connexité pourraient trouver des appuis via la Grappe des technologies numériques. Il s'agit là d'une liste partielle, bien entendu.

Budget fédéral : en vert partout

Après les annonces relatives à la CIC et les Grappes mondiales d'innovation, il restait peu de choses pour le budget lui-même. C'est dire que ceux qui souhaitaient voir le Canada répondre au défi américain en investissant de façon massive en innovation ont été déçus. Ce dernier n'offre que très peu d'annonces nouvelles à ce sujet, surtout en comparaison de l'année dernière. Ce qui y figure se concentre en tout cas à un thème récurrent, celui de la lutte climatique et des opportunités économiques qui s'y rattachent. Autrement dit, le budget canadien 2024 se veut à forte dominante verte.

Autour de ces enjeux économiques, le budget met en évidence deux fonds d'investissements, le Fonds de croissance du Canada (FCC – Canada Growth Fund) et le



Fonds stratégique pour l'innovation (FSI – Strategic Innovation Fund). Le premier, qui avait déjà annoncé lors du budget 2022, est un véhicule d'investissement public d'une valeur de 15 milliards \$. Comme la CIC, peu de détails sont encore disponibles quant à ses critères d'éligibilité ou les échéanciers spécifiques du programme, mais on sait d'ores et déjà, tel que mentionné plus tôt, que le Canada voudra s'arrimer sur des investissements en capitaux privés provenant des industries liées à ses objectifs carbone zéro, notamment les technologies qui permettent la gestion du CO₂ (capture, valorisation et stockage) ou encore les énergies alternatives comme l'hydrogène vert. On comprendra que des projets comme celui de la Vallée de la transition énergétique (à Trois-Rivières, Bécancour et Shawinigan) devraient pouvoir en tirer profit, tout comme D'autres projets ou centres

de recherche québécois comme la ZIMER à Sept-Îles ou le Ci3EM à Baie-Comeau.

Le Fonds stratégique d'innovation, lui, a pour mandat depuis 2017 d'aider au financement de gros projets (plus de 20 millions \$). Le dernier budget lui accorde 500 millions \$ sur 10 ans afin de soutenir le développement et l'application de technologies propres et canaliser les ressources existantes pour soutenir d'autres projets, notamment au niveau de la transformation industrielle et l'exploitation de minéraux critiques. Outre ces deux programmes, le gouvernement fédéral allonge également 108,6 millions \$ supplémentaires pour élargir le programme d'innovation dans les collèges et la communauté, sous l'égide du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG).

À Québec, l'innovation un peu en retrait

Fort d'un deuxième mandat clair, le premier ministre François Legault a le champ libre pour mettre en œuvre sa vision économique : un Québec «plus prospère, avec un niveau de richesse comparable à celui de ses voisins canadiens, notamment l'Ontario». Car si le Canada regarde à sa frontière sud, le Québec, lui, envie la performance de son voisin immédiat à l'ouest. À chacun son rival! Pour rejoindre le sien, le gouvernement envisage cinq grands chantiers qui viendront stimuler la production et l'achat québécois, les exportations, l'innovation, l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre, et enfin, l'économie verte. De fait, ces catégories sont loin d'être étanches. On pourrait en effet volontiers aménager en chacune d'elle un rôle pour l'innovation – et certainement pas le dernier.

Au cours des dernières années, la vision économique du gouvernement s'est concrétisée à travers une série de mesures importantes, depuis la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation (SQRI2), le Programme des zones d'innovation, en passant par l'Offensive de transformation numérique et le Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation (PSCE). S'il est encore tôt pour donner un verdict sur l'efficacité globale de ces mesures, on constate toutefois une plus grande synergie entre le monde de la recherche et l'entreprise privée – ce qu'on pourrait appeler la «commercialisation de



la recherche» - ainsi qu'une plus grande diffusion de la culture d'innovation, qu'un outil comme le Baromètre de l'innovation du Québec (<https://lebarometre.ca/>) permet déjà de sonder près, et qui s'avérera d'autant plus précieux pour en mesurer la progression.

Un budget moins ambitieux

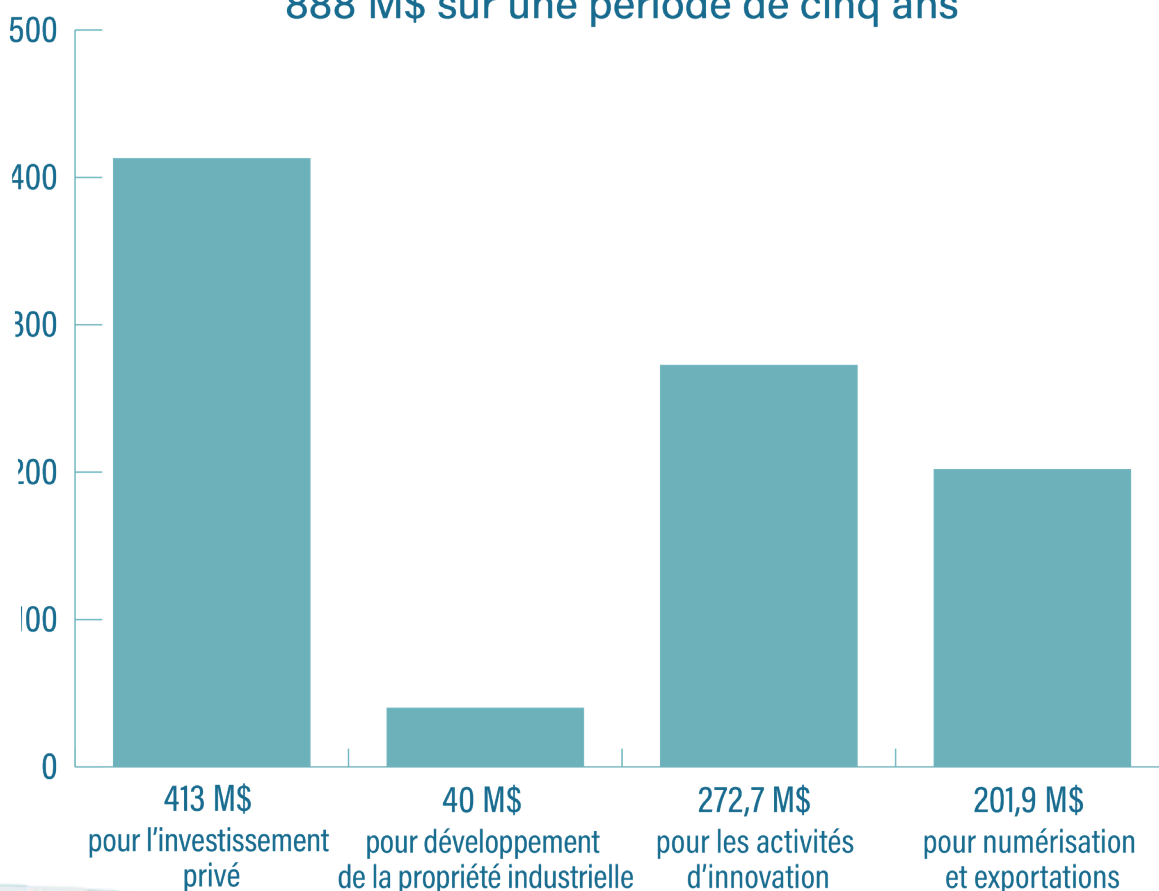
Comme c'est le cas pour le Canada, le budget 2023-2024 du Québec est moins ambitieux en matière de politiques d'innovation, surtout comparé à l'année dernière. Pour encourager l'investissement privé et accélérer la reprise économique, ce dernier annonce tout de même un total de 888 millions de dollars sur une période de cinq ans. Un peu moins de la moitié (413 millions de dollars) seront utilisés pour encourager l'investissement privé. En outre, 40 millions de dollars seront alloués au développement de la propriété industrielle pour des projets importants. Le reste sera réparti entre les activités d'innovation (272,7 millions de dol-

Pour l'essentiel, le gouvernement québécois met l'accent sur les enjeux liés à la transition énergétique et à l'économie verte.

lars) et le développement des entreprises via la numérisation et les exportations (201,9 millions de dollars).

Pour l'essentiel, le gouvernement met l'accent sur les enjeux liés à la transition énergétique et à l'économie verte. Pour une deuxième année consécutive, Québec pro-

888 M\$ sur une période de cinq ans



fite du dépôt du budget d'Éric Girard pour bonifier le plan de mise en œuvre du Plan pour une économie verte (PEV). Le ministre de l'Environnement, Benoit Charette, pourra donc compter sur 1,4 milliard de dollars de plus sur cinq ans – ce qui porte à 9 milliards le total du budget du PEV, qui est l'organe principal déployé par le gouvernement Legault afin de lutter contre les changements climatiques. Cette priorisation donne ainsi un éclairage sur les secteurs qui devraient recevoir la plus grande partie du soutien financier déjà prévu pour les prochaines années.

*Beaucoup déplorent la **timidité des mesures budgétaires**, considérant l'ampleur du problème de **manque de personnel**.*

Le texte du budget indique aussi clairement que le gouvernement reconnaît le problème de la rareté de main-d'œuvre – un enjeu majeur touchant toutes les entreprises, petites et grandes. Le gouvernement prévoit en tout 164 millions \$ sur cinq ans pour maximiser l'intégration des nouveaux arrivants et pour pallier le manque de travailleurs spécialisés dans de nombreux secteurs. De ce montant, 100 millions \$ seront mis de côté pour soutenir la formation en entreprise via le Programme de formations de courte durée (COUD) afin de financer des projets de formation jusqu'en 2027-

2028. À plus petite échelle, 13,2 millions \$ seront alloués aux activités de recrutement international menées par Montréal International, Québec International et la Société de développement économique de Drummondville. L'intégration et la francisation des personnes issues de l'immigration sont aussi au cœur de ces mesures par le biais, entre autres, du déploiement de Francisation Québec et de mesures de promotion de l'immigration en région. Quelques 4,5 millions \$ sur cinq ans seront enfin alloués à la mise sur pied d'un nouveau service d'accompagnement spécialisé pour que les entreprises ayant des projets majeurs d'investissement de mitiger le manque de personnel qualifié via une hausse de productivité. Ce programme sera piloté conjointement par Investissement Québec et le ministère de la Solidarité sociale.

Beaucoup déplorent toutefois la timidité des mesures, considérant l'ampleur du problème. La plupart des associations patronales décrient l'absence de mesures pour diminuer le fardeau fiscal des PME ou pour les aider à rester compétitives dans un contexte difficile, notamment en bonifiant le crédit d'impôt sur les travailleurs ou en rehaussant les seuils d'immigration. Véronique Proulx, présidente des Manufacturiers et exportateurs du Québec (MEQ) estime en effet que les mesures et les sommes annoncées par le budget ne per-



mettent pas aux PME du Québec d'engager les employés dont elles auraient besoin ni encore de se moderniser⁵. En somme, le gouvernement québécois investit beaucoup dans les grands projets – et en parle beaucoup –, mais semble négliger le moteur de l'économie québécoise, les PME.

Des augmentations modestes dans les programmes

Dans l'ensemble, avec le budget de ce printemps, le gouvernement a reconduit les initiatives déjà en place. Québec avait déjà annoncé en mai 2022 la nouvelle mouture de la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation (SQRI2) ainsi que son financement associé : 7,5 milliards \$ sur cinq ans, incluant 1,3 milliard de dollars d'interventions financières en capital d'investissement. Le budget confirme ce dernier, ainsi que la plupart des mesures-clés déjà en place pour soutenir l'entrepreneuriat innovant dotées d'enveloppes moins importantes dont 25 millions \$

pour le Programme de soutien à la commercialisation et à l'exportation (PSCE), qui favorise la commercialisation de produits et de services hors Québec et le développement de marchés extérieurs pour les PME québécoises. Le budget du Fonds de recherche du Québec (FRQ) augmente également de 2 millions \$ de dollars en 2023-2024, ce qui porte à 12 millions \$ le total des fonds supplémentaires accordés aux FRQ depuis 2021-2022. Le budget 2023 vient enfin clarifier certains éléments relatifs à l'Offensive de transformation numérique (OTN), une des mesures phare du gouvernement en ce qui concerne la modernisation de l'économie québécoise. Le budget bonifie le programme, avec 50 millions de dollars supplémentaires sur deux ans. Cela porte à 150 millions \$ le montant total des fonds à investir pour aider plus de 15 000 entreprises, pour plus de 240 millions \$ investis au total d'ici 2025. En ce qui concerne les zones d'innovation, le budget 2023-2024 n'annonce rien de nouveau. Il

⁵ <https://www.lesaffaires.com/dossier/budget-quebec-2023/budget-quebecois-pas-assez-pour-la-main-duvre-la-productivite-et-les-pme/639967>

ne confirme que des investissements – 100 millions de dollars sur une période de cinq ans – déjà promis en février 2022 à la suite de la nomination des zones de Sherbrooke et Bromont.

Vers une régionalisation de l'innovation?

Bien que seules ces deux villes aient reçu à ce jour l'imprimatur gouvernemental, Québec finance en continue des projets analogues – pensons notamment au projet HIFA, à Rivière-du-Loup. Ce genre de projet, regroupé sous la rubrique de « centres d'innovation » promet de se démultiplier à travers la province et à favoriser le développement des régions. À ce chapitre, en proposant un allègement fiscal pour les projets d'investissement de plus de 100 millions de dollars, le budget 2023 favorise le développement économique régional. En effet, selon la région où le projet est

réalisé, l'entreprise ou la société de personnes peut bénéficier d'un congé fiscal sur dix ans pouvant atteindre 15 %, 20 % ou 25 % du total des coûts d'investissement admissibles liés à la réalisation de son grand projet d'investissement. De plus, Québec annonce des investissements de 1,4 milliard \$ pour en assurer la vitalité des régions au cours des 5 prochaines années. Le gouvernement cible en particulier le secteur bioalimentaire, à qui est destiné plus de la moitié du montant (813 millions \$) – une excellente nouvelle sans doute pour Technopole Saint-Hyacinthe. Parmi les autres secteurs économiques dotés d'une enveloppe spécifique, on notera le secteur forestier (217 M\$), la connectivité (109 M\$) et l'exploitation minière (10 M\$). Pourrait-on envisager qu'une partie de ces montants puisse servir dans des projets de centre d'innovation, notamment à Val-d'Or, en vertu des orientations du projet Novinor?

Peu de nouveautés, mais beaucoup d'attentes

Les budgets 2023-2024 du Canada et du Québec ne passeront certainement pas à l'histoire. Il s'agit d'un cas comme dans l'autre d'exercices d'équilibristes dont les faits saillants – **baisse d'impôts pour les particulier à Québec**, et **régime fédéral de soins dentaires à Ottawa** – ne concernent pas directement les politiques d'innovation. Les deux paliers de gouvernement semblent avoir placé leurs pièces sur le jeu, et attendent de pouvoir les activer.

La **patience** est ici le mot d'ordre.

Annexe 1 : Tableau résumé des mesures budgétaires 2023-2024

Point d'intérêt - Budget 2023 - QUÉBEC

Point d'intérêt	Description	Détails	Lien	Notes particulières
L'Offensive de transformation numérique (OTN)	Un projet stratégique piloté par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Il vise à coordonner les actions des partenaires stratégiques et des nombreux ministères à vocation économique.	Le ministère de l'Économie ajoute 50 millions de dollars supplémentaires sur deux ans. Cela porte à 150 millions le montant total des fonds à investir pour aider plus de 15 000 entreprises.	https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/strategies/offensive-de-transformation-numerique/	
Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation SQRI2	Une stratégie permet aux participants au cycle de l'innovation, de la conception à la commercialisation, seront connectés. En outre, elle simplifiera et ouvrira l'accès aux services de soutien des organisations.	Le Plan d'investissement en recherche et innovation du Québec est considérée comme une validation de ce qui était annoncé par le gouvernement provincial du Québec dans la SQRI2 2022-2027. Le budget du Fonds de recherche du Québec (FRQ) devrait augmenter de 2 millions de dollars en 2023-2024, selon le gouvernement du Québec	https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/economie/publications/strategie-quebecoise-de-recherche-et-dinvestisment-en-innovation-2022-2027	
Zones d'innovations	Encourager la commercialisation des idées, la croissance des exportations, l'investissement et la productivité des entreprises, ces zones favorisent un véritable partenariat entre les universitaires et les grandes entreprises.	Le gouvernement a l'intention d'investir 100 millions de dollars sur une période de cinq ans pour accélérer la mise en place des zones d'innovation. Grâce à ces investissements, le Québec sera mieux positionné pour faire face à la concurrence mondiale dans le secteur de l'innovation et il sera plus facile de recruter et de retenir les talents.	https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/zones-dinnovation/creation-de-zones-dinnovation	
Nouveau congé fiscal pour grands projets d'investissement	Une entreprise ou une société de personnes qui réalise un investissement important au Québec pourra bénéficier de plusieurs avantages, notamment : un allègement de l'impôt sur le revenu ; un allègement des cotisations patronales au Fonds des services de santé.	Une entreprise ou une société de personnes qui réalise un investissement important au Québec pourra bénéficier de plusieurs avantages, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • un allègement de l'impôt sur le revenu • un allègement de la cotisation de l'employeur au Fonds des services de santé. • selon la région où le projet est réalisé, l'entreprise ou la société de personnes peut bénéficier d'un congé fiscal pouvant atteindre 15 %, 20 % ou 25 % du total des coûts d'investissement admissibles liés à la réalisation de son grand projet d'investissement. 	http://www.finances.gouv.qc.ca/ministere/soutien_secteur_financier_entreprises/nouveau_conge_fiscal/#_:text=Le%20conge%20fiscal%20dont%20peut,%20B9%20le%20projet%20est%20r%20A9alis%20C3%A9	Ce nouveau congé fiscal est d'une durée de 10 ans.

Point d'intérêt - Budget 2023 - CANADA

Point d'intérêt	Description	Détails	Lien	Notes particulières
La Corporation canadienne de l'innovation (CIC)	Une nouvelle organisation de la Couronne dont la mission est de «stimuler les investissements en recherche et développement des entreprises canadiennes dans tous les secteurs et toutes les régions du Canada», est proposée sous forme de loi dans le budget.	La création de la CIC répond à l'engagement pris par le gouvernement dans le budget 2022 de créer une agence de l'innovation afin d'encourager les entreprises canadiennes à s'engager dans la recherche et le développement (R&D) et de promouvoir la croissance économique. Le plan de dépenses initial du CIC, qui s'étalera sur quatre ans et débutera en 2023, s'élèvera à 2,6 milliards de dollars.	https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/nouvelles/2023/02/le-gouvernement-publie-son-plan-directeur-pour-la-corporation-dinnovation-du-canada.html	
Fonds de croissance du Canada (Canada Growth Fund)	Un fonds d'investissement Le FCC fera des investissements qui catalyseront d'importants investissements du secteur privé dans des entreprises et des projets canadiens pour aider à transformer et à faire croître l'économie canadienne à grande vitesse et à grande échelle sur la voie de la carboneutralité.	Fonds doté en 2022 d'une enveloppe de 15 milliards \$.	https://www.budget.canada.ca/fes-eea/2022/doc/gf-fc-fr.pdf	
Le Fonds stratégique d'innovation (FSI)	Créé en 2018 pour financer de grands projets, a également été mis en avant dans le budget. Le FIS «a utilisé 6,9 milliards de dollars de contributions pour mobiliser 67 milliards de dollars d'investissements privés dans 107 projets», selon le budget.	FIS a reçu 500 millions de dollars sur dix ans pour encourager le développement et l'utilisation de technologies propres et consacrera jusqu'à 1,5 milliard de dollars de ses ressources actuelles à la transformation industrielle, aux technologies propres et aux initiatives relatives aux minéraux vitaux.	https://ised-isde.canada.ca/site/fonds-strategique-innovation/fr/investissements	
Programme des grappes d'innovation mondiales	Les objectifs communs des grappes sont d'élargir leur influence mondiale, de travailler ensemble pour avoir un impact plus important, de lutter contre le changement climatique, de créer des chaînes d'approvisionnement résilientes et de promouvoir le développement des entreprises canadiennes.	700 millions de dollars d'investissements continueront à stimuler l'innovation. En investissant dans des concepts, des entreprises et des communautés, le gouvernement canadien favorise l'expansion économique, contribue à la création d'emplois bien rémunérés et veille à renforcer l'avantage concurrentiel du Canada.	https://www.canada.ca/fr/innovation-sciences-developpement-economique/nouvelles/2023/02/le-gouvernement-du-canada-annonce-des-fonds-supplementaires-pour-le-programme-des-grappes-dinnovation-mondiales.html	<ul style="list-style-type: none"> La Grappe de la fabrication de pointe recevra jusqu'à 177 millions de dollars. La Grappe des industries des protéines recevra jusqu'à 150 millions de dollars La Grappe des technologies numériques recevra jusqu'à 125 millions de dollars La Grappe Scale AI recevra jusqu'à 125 millions de dollars La Grappe de l'économie océanique recevra jusqu'à 125 millions de dollars
Recherche appliquée et innovation	Le gouvernement fédéral conscient du rôle stratégique que jouent les collèges et les instituts en collaboration avec les entreprises canadiennes dans la recherche appliquée et l'innovation	Le gouvernement fédéral alloue 108,6 millions de dollars sur trois ans dans le budget 2023 pour élargir le programme d'innovation dans les collèges et la communauté, qui est géré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG).	https://www.canada.ca/fr/services/science/innovation.html	